

L'islam en questions et réponses

Superviseur général:

Cheikh Muhammad Salih al-Munadjjid

279342 - Quelle est le meilleur moyen de gérer la nervosité des enfants?

question

Ma question concerne mes deux filles âgées respectivement de deux et de quatre ans. J'ai du mal à les éduquer. Chaque fois que je m'emploie à les traiter doucement, je finis par crier ou frapper ou dire des choses que je n'aime pas répéter. Je suis contrariée car mes filles ne m'écoutent pas. Quand je m'adresse à la grande, elle répond bruyamment. La plus jeune commence à rivaliser avec sa soeur. Ce qui m'irrite à un moment où je vis dans des circonstances difficiles qui me rendent stressée. Comment trouver des solutions? Comment rendre mes filles dociles? Comment me rendre plus endurante?

la réponse favorite

Louange à Allah.

Louanges à Allah

L'éducation des enfants en général et des filles en particulier ne peut ne se faire qu'avec une grande assistance d'Allah le Très-haut. Jadis, on disait: le père éduque et Allah se charge du résultat. Extrait de al-aadaab ach-chariyyah d'Ibn Mouflih (3/552)

Voilà une importante donnée en matière d'éducation.

Beaucoup de parents croient que l'éducation de leurs enfants dépend (exclusivement) de leurs capacités, de leurs aptitudes et de leurs dons. Ils pensent qu'il suffit de les inscrire dans les meilleures écoles pour qu'ils reçoivent une formation scientifique poussée et côtoient les couches les plus évoluées de la société. Ils estiment en agissant de la sorte, ils ont fait l'essentiel à leur égard et garantis leurs bons comportements. Ce qui comporte une confusion criarde.

L'islam en questions et réponses

Superviseur général:

Cheikh Muhammad Salih al-Munadjjid

Il est toutefois vrai que les père et mère doivent employer tous les moyens d'éducation utiles à leur disposition.

Le vrai désastre réside dans le fait de se fier entièrement à ces moyens et d'exagérer leur efficacité. En effet, quand Allah abandonne l'individu à son sort, il se perd et quand Il l'abandonne à son propre effort, il s'humilie.

Même notre Prophète (Bénédiction et salut soient sur lui) , pour grand qu'il fût, a entendu notre Maître , le Transcendant , lui dire: **Tu [Muhammad] ne diriges pas celui que tu aimes: mais c'est Allah qui guide qui Il veut. Il connaît mieux cependant les bien-guidés** (Coran,28:56) Noé, le prophète d'Allah (psl) ne put rien faire pour son fils qui choisit le camps des infidèles!! Quand Noé s'adressa à son Maître dans un entretien en disant: « Et Noé invoqua son Seigneur et dit: **Ô mon Seigneur, certes mon fils est de ma famille et Ta promesse est vérité. Tu es le plus juste des juges** (Coran,11:45) son Maître , l'Auguste , le Majestueux, lui répondit: « Il dit: **Ô Noé, il n'est pas de ta famille car il a commis un acte infâme. Ne me demande pas ce dont tu n'as aucune connaissance. Je t'exhorte afin que tu ne sois pas du nombre des ignorants.** » (Coran,11:46)

Voilà pourquoi on entendait le Prophète (Bénédiction et salut soient sur lui) dire dans ses invocations du matin et du soir: **O Vivant! O Subsistant! Je sollicite ta Miséricorde! Veille parfaitement sur moi. Ne me confie à personne un seul clin d'oeil.** (Rapporté par al-Hakim et jugé bon par al-Albani dans Sahih al-Djaamee, 5820.

O esclave d'Allah, réfléchis à cette idée très importante qui est négligée par bon nombre des parents de notre temps, à savoir qu'il ne faut pas croire que nous puissions tout faire à propos de l'éducation de nos enfants en ne comptant que sur notre compréhension et nous connaissances. Il faut plutôt nous en remettre en plus au Refuge sûr , au Recours inviolable , au Secours indispensable , au Maître des univers , au Clément et Miséricordieux. En effet, Il est le seul à maîtriser les coeurs, à pouvoir les gérer comme Il veut et à tenir Ses esclaves par leur toupet, à

L'islam en questions et réponses

Superviseur général:

Cheikh Muhammad Salih al-Munadjjid

pouvoir les redresser quand Il le veut ou les laisser s'égarer quand Il Lui plait de le faire. Combien Il est Transcendant, Sage, Savant, Doux et Bien informé!

L'une des meilleures manières d'utiliser les moyens appropriés à cet égard consiste à traiter la ténacité (des enfants) avec sagesse, sérénité et calme. Car opposer la ténacité à la ténacité ne fait que la radicaliser. C'est comme le jeu de la corde que deux parties tirent. Chaque fois qu'une partie tire fort, l'autre en fait davantage.

Quand la mère laisse une large de manoeuvre à son enfant et évite de le défier, elle lui ôte tout motif de se réfugier derrière la ténacité et le pousse à avouer sa faiblesse et à cesser de provoquer d'autres dégâts.

L'enfant têtu et souvent malin et capable de ruser pour parvenir à ses fins. Habituellement, il cultive le sentiment d'être opprimé par son entourage, notamment ses frères, son père, son grand père et d'autres proches à cause de la fréquence des critiques qu'ils lui adressent avec parfois une dureté qui détériore les liens d'affection. Ces deux facteurs, conjugués peuvent entraîner un certain isolement psychologique au sein de la société, qui inspire à l'enfant le désir de se venger. Cette vengeance prend souvent la forme d'une révolte ou d'autres compromets violents pour exprimer le rejet des règles édictées par la société.

Aussi, votre devoir est-il d'opposer la tolérance et la clémence aux ruses et autres fausses expressions de malignité. Le sentiment d'oppression éprouvé par l'enfant doit être traité par la compassion et la tendresse; et la tendance à la révolte par l'amour et le désir ardent et sincère de le rendre meilleur. Tout cela doit être accompagné par des démarches pédagogiques décisives exemptes de dureté et de défiance.

En plus, sachez que pour gérer les enfants, il faut, d'une part, faire deux choses, et d'autres, en éviter deux autres:

L'islam en questions et réponses

Superviseur général:

Cheikh Muhammad Salih al-Munadjjid

S'agissant de ce qu'il faut éviter, ce sont les violences physique et verbale. Quant à ce qu'il faut faire, ce sont les récupérations physique et verbale. En voici l'explication: la violence verbale réside dans l'emploi de termes humiliants pour qualifier l'enfant ou son acte. C'est comme le qualifier de nul, de menteur, de violent ou d'autres qualités négatives. Ce qu'il faut faire pour gérer l'enfant dans les contextes négatifs consiste à n'appliquer les qualités négatives qu'aux actes de l'enfant et à réserver à sa personne des qualités toutes contraires parce que belles et vertueuses. Au lieu de le qualifier de nul, on dirait : étant organisé, comment adoptes-tu une conduite si négligente? Au lieu de le qualifier de menteur, disons-lui: étant sincère, comment profères-tu des propos qui ne correspondent pas à la réalité? Au lieu de le qualifier de violent, disons-lui: étant tendre, comment frappes-tu ton frère avec tant de violence?, etc.

Concernant la violence physique, elle consiste dans toute atteinte physique rabaisante dans le but de faire souffrir et de se venger. C'est ce qui arrive quand on lui assène des coups durs qui dépassent ce qui est nécessaire pour le corriger selon la loi religieuse. Cette loi prévoit trois niveaux de correction. Le plus faible est de frapper pour corriger. Le plus fort consiste dans les coups assénés dans le cadre de l'application d'une peine légale. Le niveau intermédiaire consiste dans les coups laissés à l'appréciation de l'autorité concernée.

Si nous prenons les coups prévus dans le cadre de l'application d'une peine légale, nous nous rendons compte qu'ils sont réglementés de manière à les rendre moins pénibles que les corrections appliquées en notre temps par les père et mère à leurs enfants.

Les jurisconsultes disent que l'individu sain et fort peut être frappé en cas d'application d'une peine à l'aide d'une cravache moyenne qui ne serait ni souple ni rigide, ni légère au point de ne pas faire souffrir ni solide au point de blesser. Celui qui assène les coups ne doit pas lever la cravache à la hauteur de sa tête et de manière à laisser apparaître la blancheur de son aisselle. Il doit éviter les points très sensibles et répartir les coups sur le corps. Ils sont tous d'avis qu'on ne doit pas viser le visage, le sexe et les points très sensibles. Voir hachiyatou Ibn Abidine (3/147); Az-

L'islam en questions et réponses

Superviseur général:

Cheikh Muhammad Salih al-Munadjjid

Zarquani (8/114); Ar-Rawdah (10/172); al-Moughni (8/313-315)

Si le niveau le plus élevé de la frappe prévue dans le cadre de l'application d'une peine légale est assorti aux conditions que voilà, que dire de la correction qui vise l'amélioration du comportement? Cette correction est celle mentionnée dans la parole du Très-haut: **Et quant à celles dont vous craignez la désobéissance, exhortez-les, éloignez-vous d'elles dans leurs lits et frappez-les.** (Coran,4:34)

Al-Qourtoubi dit dans son Tafsir (5/172): «La frappe mentionnée dans le verset est celle qui n'est pas pénible et n'entraîne ni fracture ni blessure. Elle reste légère car elle ne vise que corriger la conduite de la cible.Si toutefois elle entraînait l'irréparable, son auteur serait tenu responsable.Il en est de même du maître qui frappe son élève pour lui apprendre le Coran et l'éduquer.

Selon un hadith cité dans le Sahih de Mouslim: **Faites preuve de la crainte d'Allah dans le traitement que vous réservez aux femmes car vous les recevez sous la garantie d'Allah et vous vous permettez d'avoir des rapports intimes avec elles grâce au mot d'Allah et vous avez sur elles le droit de leur interdire de recevoir chez vous quelqu'un que vous n'agréez pas.Si elles le font , frappez les légèrement.** (hadith cité par Mouslim, comme un extrait d'un long hadith rapporté par Djaber à propos du pèlerinage) Et puis al-Qourtoubi (Puisse Allah lui accorder Sa miséricorde poursuit: « Ataa a dit: « J'ai dit à Ibn Abbas: quelle est la frappe légère?- **celle faite à l'aide d'un cure dent ou consort!** dit-il.(Rapporté par at-Tabari dans son Tafsir grâce à une chaîne authentique de rapporteurs.)

Le seul alternatif acceptable de la maltraitance physique ou verbale réside dans la privation.On entend par là celle limitée et ayant une portée pédagogique non la privation absolue. Empêcher un enfant de jouer pendant dix minutes constitue une privation limitée ayant pour but d'exercer une contrainte morale sur lui afin de changer sa conduite.Installer un enfant sur une chaise pour le punir pendant des minutes calculés en fonction de son âge (dix ans dix minutes) est une forme de

L'islam en questions et réponses

Superviseur général:

Cheikh Muhammad Salih al-Munadjjid

privation pédagogique. Réduire légèrement l'argent destinés aux frais quotidiens de l'enfant constitue encore une privation pédagogique limitée.

Quant au fait de punir l'enfant en l'empêchant de jouer pendant une journée ou plus ou en le privant de son argent de poche, c'est une manière de l'habituer à la punition, qui, répétée, finit par lui paraître banale. Il se mettrait à chercher des alternatives chaque fois qu'on lui inflige cette privation complète et sans restriction.

Il est encore très utile d'employer le tableau des étoiles dans le traitement négatif ou positif de l'enfant. Cela consiste à lui donner une étoile pour toute conduite positive, et à lui en retirer une pour toute conduite négative. On y ajoute l'établissement d'une base de calcul des étoiles. On peut se mettre d'accord sur le fait par exemple que l'obtention de 10 étoiles donne droit à un cadeau et le passage à 20 points donne droit à une excursion, etc.

Quant à la gestion verbale, elle passe par trois choses. La première consiste à employer des mots d'amour exprimant des sentiments d'affection. C'est comme dire à ses filles: **je vous adore** ou d'autres expressions semblables. Car l'expression de sentiments d'amour est encouragée par le Prophète (Bénédiction et salut soient sur lui) dans le cadre de son éducation conçue pour nous. D'après Abi Karima ibn Maadykarib le Prophète (Bénédiction et salut soient sur lui) a dit: **Quand l'un d'entre vous aime son frère, qu'il le lui fasse savoir.** (Rapporté par Abou Dawoud, 5124) et par at-Tirmidhi, 2392) et jugé authentique par al-Albani.

Cette expression (d'affection) doit se faire spontanément et inconditionnellement au lieu d'être liée à des occasions ou événements ou actes ou comportements appréciés par les père et mère.

La deuxième consiste dans des mots d'appréciation et d'hommage même pour les gestes les plus insignifiants. C'est parce que les critiques excessives et l'humiliation fréquente peuvent avoir un impact négatif sur la personnalité de l'enfant et l'affaiblit profondément.

L'islam en questions et réponses

Superviseur général:

Cheikh Muhammad Salih al-Munadjjid

La troisième consiste dans des mots de soutien et d'encouragement. Il s'agit d'encourager l'enfant pour ses aptitudes personnelles et ses activités générales, de lui apporter un soutien moral pour qu'il les poursuive et les développe.

Quant à la gestion physique, elle passe par trois choses. La première réside dans l'inclusion quotidienne et inconditionnelle à travers des actes et des comportements à l'instar de ce qui est déjà dit à propos de l'expression inconditionnelle de l'amour et des sentiments d'affection. Voilà une des choses qui jouent un rôle important dans la stabilisation des sentiments des enfants et leur inclusion. La deuxième chose réside dans le contact physique positif en lui caressant les cheveux ou en tapotant ses épaules entre autres gestes qui se démarquent du contact physique négatif qui prévaut dans un contexte de tiraillement et de comportements négatifs. La troisième consiste dans les complicités abstraites et concrètes. Il s'agit des regards qui traduisent l'intérêt et l'admiration des activités, des passions et des performances particulières, et de la participation directe à leurs activités ludiques, à leurs échanges sérieux ou plaisantins.

La meilleure conclusion est d'évoquer un acte posé par la meilleure des créatures (Bénédictio et salut soient sur lui) devant des enfants. D'après Anas ibn Malick (P.A.a), le Messager d'Allah (Bénédictio et salut soient sur lui) était l'être humain qui possédait les meilleures moeurs. Il m'a envoyé un jour pour satisfaire un besoin. Je me suis dit: au nom d'Allah, je n'y irai pas alors qu'au fond de moi-même j'avais l'intention d'accomplir la mission qu'il m'avait confiée. Quand je suis sorti, je suis passé auprès d'enfants qui jouaient au marché. A ma grande surprise, le Messager d'Allah (Bénédictio et salut soient sur lui) m'a saisi de derrière. Quand je me suis retourné vers lui, je l'ai vu rire en disant: petit Anas! Es-tu allé là où je t'avais demandé de le faire? »- **Oui, c'est ce que je suis en train de faire, ô Messager d'Allah** (Rapporté par Mouslim, 2310)

Le même Anas (P.A.a) dit: **J'ai servi chez le Messager d'Allah (Bénédictio et salut soient sur lui) pendant dix ans. Il ne m'a jamais dit : ouf! ni: pourquoi tu as fait? Ni pourquoi tu n'as pas fait?** (Rapporté par al-Boukhari, 6038) et par Mouslim, 2309).

L'islam en questions et réponses

Superviseur général:

Cheikh Muhammad Salih al-Munadjjid

Voilà comment il (le prophète) se comportait avec son domestique..Comment croyez vous qu'il se comportait avec son fils, comment?

Voici ce qu'en dit Shaddad ibn Aws (P.A.a): « Nous sortîmes en compagnie du Messenger d'Allah (Bénédictioin et salut soient sur lui) au cours de l'une des deux premières prières de la nuit. Il portait soit Hassan , soit Housseyn. Il nous a devancé et posé l'enfant. Puis il a prononcé la formule Allah akbar pour débiter la prière , accompli deux rakaa marquée par une longue prosternation.. Mon père a dit: « j'ai levé ma tête et me suis aperçu que l'enfant était encore sur le dos du Messenger d'Allah (Bénédictioin et salut soient sur lui) alors qu'il était prosterné et je suis revenu à la prosternation... Quand le Messenger d'Allah (Bénédictioin et salut soient sur lui) a fini sa prière, les gens lui ont dis:

- Tu as fais dans ta prière une prosternation que tu as prolongée au point que nous avons cru qu'il s'était passé une chose (extraordinaire) ou que la révélation divine te parvenait?
- Il n'en est rien de tout cela. Mais , mon fils que voici était monté sur moi et je ne vouais pas le brutaliser avant qu'il ne fût satisfait. (Rapporté par an-Nassai, 1141 et jugé authentique par al-Albani. Il y a là une manière de tenir compte des besoins des enfants même dans le cadre du culte voué au Grand, l'Auguste. Nous demandons à Allah de rendre nos enfants bons et de nous permettre de connaitre la meilleure manière d'y parvenir et de nous acquitter de nos obligations envers eux, et de nous attirer l'agrément du Maître de l'univers, le Transcendant.

Allah le sait mieux.